

Information donnée par :



## Environnement

### Communauté de communes Sauldre et Sologne

« La collecte des emballages ménagers en caissette jaune présente de nombreux inconvénients techniques : taille limitée, envol de déchets, dégradation des cartonnettes par l'eau de pluie et surtout une pénibilité importante pour les agents de collecte.

Elle est également un frein aux soutiens financiers, en effet l'éco-organisme en charge du recyclage des emballages ménagers CITEO ne soutient plus les collectes effectuées en caissette.

C'est pourquoi la CDC Sauldre et Sologne a décidé de remplacer la collecte en caissette par une collecte en sacs.

**A partir du 15 juillet 2019 les caissettes ne seront plus collectées, seuls les sacs seront désormais ramassés.**

Une note d'information sera transmise aux usagers en même temps que la facture de la REOM (Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères).